



CRS 61 : la sécurité en question

Les effets néfastes de la baisse des effectifs trouvent, encore une fois, une expression des plus concrètes pour la sécurité, ou plutôt l'insécurité, de nos collègues sur le terrain. Heureusement, nous veillons...

En ces périodes de fêtes juives, la sécurité prend toujours un aspect délicat, le climat international n'étant pas là pour rassurer qui que ce soit. Pourtant, le DSPAP a pris une décision surprenante : une seule compagnie pour tenir 34 points statiques, soit un emploi à effectifs minimum !

Conséquences :

- ➔ Des points statiques tenus à 3,
- ➔ D'autres tenus à 1, notamment les plus sensibles : Goutte d'Or, près du marché d'Aubervilliers.

Les conditions de sécurité n'étant pas du tout réunies : contexte géopolitique actuel, hors règles d'emploi des CRS et des techniques d'intervention, distance entre 500 m et 2,5 kms entre les fonctionnaires, repas froid sur le point statique, etc. UNITE SGP POLICE - FO intervient.

Suite à nos interventions, nationale et régionale, et grâce à la capacité d'adaptation de la DélReg Paris, un redispaching des effectifs a été effectué sur les différents points statiques, afin de respecter les règles de sécurité.

Vendredi 17 octobre 2014 - UNITÉ SGP POLICE - FO
163, avenue Gallieni 93170 Bagnolet



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
1-4 DÉCEMBRE 2014

STOP AU MÉPRIS ! Exigeons les moyens d'être policier